

Les inscriptions sont à effectuer auprès de Michel POURCHET. Le règlement des inscriptions se fera lors du passage au greffe le samedi matin.

Si possible par mail m.pourchet@wanadoo.fr

Sinon par téléphone au 05.63.53.72.83 un répondeur se fera une joie de prendre votre message en mon absence.

Portable souvent éteint ou sur messagerie sauf le soir 06.80.23.04.48.

Si vous voulez d'autres informations n'hésitez pas à me contacter.

Pour toutes les inscriptions n'oubliez pas de me donner un mail pour le renvoi d'une confirmation d'inscription.

Bien qu'il n'y ait pas de date limite, je vous remercie de ne pas attendre le vendredi soir 22h00 pour vous inscrire



Comme chaque année nous avons la possibilité de vous loger sur la base de loisirs du GARISSOU aux CABANNES. La distance est réduite avec le lieu de la compétition, (trois kilomètres) et le coût de la location intéressant. Nous nous occupons des réservations des chalets.

Location d'un chalet pour 6 personnes : Arrivée le vendredi départ le dimanche 120 €
Arrivée le samedi départ le dimanche 75 €

Pensez à vous munir d'un sac de couchage ou de draps (ceux-ci ne sont pas fournis, mais des couvertures sont à votre disposition).

Si vous souhaitez réserver, faites-le en même temps que vos inscriptions, le règlement sera à effectuer lors du passage au greffe le samedi matin. Les clefs vous seront remises à ce moment là. Pour les arrivées le vendredi soir, me contacter pour prévoir l'heure de récupération des clefs (avant 21h00 dans tous les cas).

10 ans



10 ans

10 ans

Les dix ans de cette manifestation se fêtent et à cette occasion certaines animations seront mises en place sur le terrain de la compétition. (Tir de 4 cibles à l'issue de cette première journée pour gagner un gros panier garni, apéritif, tir de nuit). ET pour les avertis très tard dans la nuit, peut-être les championnats de monde du tir de la grange.

Le samedi soir nous organisons un repas avec traiteur sur le terrain et sous des barnums.

Le coût de ce repas est de 20 euros par personne. (Apéritif, vin et café compris)

Si vous souhaitez participer à cette soirée conviviale, vous devez vous inscrire en même temps que vos inscriptions. Vous réglerez le repas au greffe le samedi matin.

Le nombre de places sera limité à 70 personnes.

10 ans